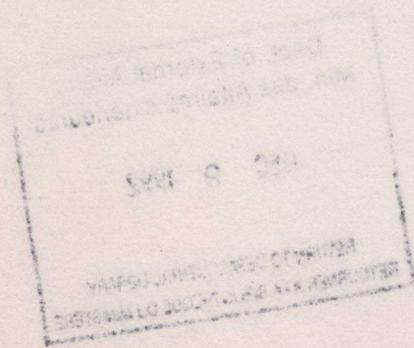


Direction des communications à l'étranger  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa (Ontario)  
Canada K1A 0G2

Révisé en août 1988



On peut reproduire cette brochure en toute liberté, qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière d'indiquer la date de parution).

Les brochures appartenant à la collection *Documents* peuvent s'obtenir auprès des ambassades, hauts-commissariats ou consulats canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit d'aucune représentation diplomatique, prière de s'adresser au service mentionné ci-dessus.